

Formations comportant des modalités particulières d'admission

Pour ces formations, en amont de la procédure « classique » d'affectation post 3^e, les établissements concernés organisent un recrutement spécifique. La sélection peut se faire sous forme de dossier, test et/ou entretien. Il convient donc toujours de prendre contact avec l'établissement.

➤ Pour tous les élèves candidats à une formation à recrutement particulier, la saisie du vœu dans Affelnet est **obligatoire**. S'agissant d'un recrutement généralement très sélectif, les candidats **doivent obligatoirement prévoir d'autres vœux pour le cas où leur candidature serait refusée**.

➤ L'admission définitive nécessite au-delà des résultats de la procédure de sélection, une décision favorable d'orientation du chef d'établissement d'origine pour le niveau d'étude considéré (2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP).

➤ Les établissements proposant des formations à recrutement particulier doivent avoir communiqué la liste des élèves retenus au plus tard le **31 mai 2024 à la DSDEN uniquement**. Les résultats des procédures de recrutement particulier ne doivent pas être communiqués aux familles et aux établissements d'origine.

1. Classes de seconde générale et technologique

SECTIONS ET ETABLISSEMENTS	AIRE DE RECRUTEMENT	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	MODALITES PARTICULIERES
2GT avec option culture et pratique de la danse ou de la musique Lycée P.L. Courier 37000 Tours Tél : 02.47.60.35.05	Académie + Académies limitrophes*	Inscription à « Jazz à Tours » A partir du 25 janvier 2024 Inscription au conservatoire de Tours du 21/02/24 au 15/03/24	Dossiers d'inscription à télécharger sur https://www.jazzatours.com Inscriptions en ligne https://www.conservatoiretours.fr Tests Conservatoire : le 13 avril 2024
2GT ABIBAC LEGT P.L. Courier 37000 Tours Tél : 02.47.60.35.05	Indre Indre-et-Loire Loir-et-Cher	Vendredi 17 mai 2024	Dossier à demander au secrétariat de direction du lycée ou à télécharger sur le site à compter du 16 mars 2024 : https://lycee-paul-louis-courier.fr/ Conditions d'admission : Dossier + sélection sur entretien organisé au lycée Paul-Louis Courier du 26 mai au 31 mai 2024
2GT ABIBAC LEGT C. Péguy 45000 Orléans Tél : 02.38.22.62.40	Cher Eure-et-Loir Loiret	Vendredi 17 mai 2024	Dossier de candidature à télécharger sur le site internet du lycée à partir du 19 février 2024 http://lyc-charles-peguy-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eval/ Conditions d'admission : Entretien et test organisés au lycée le jeudi 30 mai 2024

SECTIONS ET ETABLISSEMENTS	AIRE DE RECRUTEMENT	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	MODALITES PARTICULIERES
2GT BACHIBAC LEGT J. Giraudoux 36000 Châteauroux Tél : 02.54.08.20.40	Académie	Vendredi 17 mai 2024	Dossier disponible dans les collèges, à retirer directement auprès du lycée ou à télécharger sur le site de l'établissement : https://0360008n.etab.giprecia.org/ Conditions d'admission : dossier + sélection. Incompatibilité avec sections européennes et sportives.
2GT BACHIBAC LEGT A. Thierry 41000 Blois Tél : 02.54.56.29.00	Académie	Vendredi 17 mai 2024	Dossier à compléter et renvoyer à l'établissement. Pièces à fournir : bulletins, lettre de motivation en français et en espagnol, avis des enseignants en LV du collège. Entretien oral pour les candidats retenus après étude du dossier.
2GT BACHIBAC LEGT P.L. Courier 37000 Tours Tél : 02.47.60.35.05	Académie	Vendredi 17 mai 2024	Dossier à demander au secrétariat de direction du lycée ou à télécharger sur le site à compter du 16 mars 2024 : https://lycee-paul-louis-courier.fr/ Conditions d'admission : Dossier + sélection sur entretien organisé au lycée Paul-Louis Courier du 26 mai au 31 mai 2024
2GT ESABAC LEGT Choiseul 37000 TOURS Tél : 02.47.88.10.30	Académie	Vendredi 17 mai 2024	Recrutement sur dossier à télécharger sur le site du lycée : http://lyceechoiseul.fr/ ou à demander par mail : scolarite.choiseul@ac-orleans-tours.fr
2GT avec option culture et pratique de la danse ou de la musique ou du théâtre LEGT J. Zay 45000 Orléans Tél : 02.38.78.12.12	Académie	Vendredi 17 mai 2024 (18h00) Vous pouvez vous présenter avec votre dossier jusqu'à 18h00.	Le dossier de candidature sera à télécharger sur le site internet de l'établissement ou à demander au collège. Les auditions/entretiens auront lieu du mardi 28 mai au mercredi 29 mai. Les candidats recevront une convocation pour les auditions/entretiens par mail. La saisie du vœu générique du lycée de secteur dans Affelnet est obligatoire afin d'obtenir une affectation si l'élève n'est pas retenu aux tests. Secrétaire référente : Elodie CHOLET elodie.cholet@ac-orleans-tours.fr Attention : aucune modification de ce calendrier ne sera possible quel que soit le motif.

SECTIONS ET ETABLISSEMENTS	AIRE DE RECRUTEMENT	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	MODALITES PARTICULIERES
<p>2GT Section internationale</p> <p>LEGT J. Zay 45000 Orléans Tél : 02.38.78.12.12</p>	<p>Académie</p>	<p>Vendredi 17 mai 2024</p> <p>Vous pouvez vous présenter avec votre dossier jusqu'à 18h00.</p>	<p>Des tests de niveau de langue et de compétences écrites et orales sont obligatoires pour intégrer la Section internationale Britannique.</p> <p>Le dossier de candidature est à télécharger sur le site internet de l'établissement ou à demander au collège.</p> <p>Test écrit le mercredi 22 mai 2024 au lycée Jean ZAY, de 10h00 à 12h00, salle « Amphi Jacobson »</p> <p>Test oral à partir du mercredi 29 mai 2024. Il n'aura lieu que pour les élèves admissibles à l'issue de l'épreuve écrite.</p> <p>Les candidats recevront une convocation aux tests d'admission par mail.</p> <p>La saisie du vœu générique du lycée de secteur dans Affelnet est obligatoire afin d'obtenir une affectation si l'élève n'est pas retenu aux tests.</p> <p>Professeur référent : Nicolas TAVERNIER nicolas.tavernier@ac-orleans-tours.fr</p> <p>Secrétaire référente : Elodie CHOLET elodie.cholet@ac-orleans-tours.fr</p> <p>Attention : aucune modification de ce calendrier ne sera possible quel que soit le motif.</p>

2. 1^{re} année de CAP ou seconde professionnelle

SECTIONS ET ETABLISSEMENTS	AIRE DE RECRUTEMENT	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	MODALITES PARTICULIERES
CAP Agent de sécurité LP A. Ampère 41100 Vendôme Tél. : 02.58.40.01.10	Académie	Vendredi 17 mai 2024	Dossier de candidature disponible en téléchargement sur le site du lycée : https://lycee-ampere41.com/ Retour des dossiers par les établissements d'origine.
CAP Art et techniques de la bijouterie options - Bijouterie-joaillerie - Sertissage - Polissage finition LP J. Guéhenno 18200 St Amand Montrond Tél. : 02.58.40.00.00	France	Vendredi 17 mai 2024	Dossier de candidature disponible en téléchargement sur le site du lycée : https://lycee-jeanquehenno-saint-amand-montrond.fr Dossier avec lettre de motivation, bulletins scolaires, au minimum 6 ou 7 dessins format A4 réalisés soit dans le cadre scolaire et attestés au dos par le professeur d'arts plastiques, soit au cours d'activités conduites à titre personnel. Le thème est libre (pas de mangas).
CAP Commercialisation et services en hôtel – café - restaurant option Marine nationale LP Châteauneuf 36200 Argenton sur Creuse Tél : 02.54.24.00.63	Académie	Vendredi 17 mai 2024	Pour le retrait des dossiers, contactez-le CIRFA de Tours-Bureau Marine 60ter Bd Jean Royer 37000 TOURS. cirfa-marine-tours.sec.fct@intra.def.gouv.fr Tél : 02.34.53.80.66 Modalités particulières de retour des dossiers : CIRFA Tours-Bureau Marine nationale
CAP Commercialisation et services en hôtel – café - restaurant option Marine nationale LP Albert Bayet 37000 Tours Tél. 02.47.77.12.12	Académie	Vendredi 17 mai 2024	Retrait des dossiers après demande par mail, téléphone ou en main propre au CIRFA de Tours, Bureau Marine, 60ter Bd Jean Royer 37000 Tours. cirfa-marine-tours.sec.fct@intra.def.gouv.fr Tél : 02.34.53.80.66 Dépôt des dossiers par mail à l'adresse ci-dessus. En cas de difficulté, contacter maître DUVAL au 06 74 70 37 20. Recrutement sur dossier et entretien de motivation (à distance si nécessaire) sur convocation.

SECTIONS ET ETABLISSEMENTS	AIRE DE RECRUTEMENT	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	MODALITES PARTICULIERES
<p>CAP Commercialisation et services en hôtel – café - restaurant option Marine nationale</p> <p>LHT 41000 Blois Tél : 02.54.51.51.54</p>	Académie	Vendredi 17 mai 2024	<p>Pour le retrait des dossiers, contactez-le CIRFA de Tours-Bureau Marine 60ter Bd Jean Royer 37000 TOURS. cirfa-marine-tours.sec.fct@intraedef.gouv.fr Tél : 02.34.53.80.66</p> <p>Retour des dossiers : CIRFA Tours-Bureau Marine nationale</p>
<p>CAP Cuisine option Marine nationale</p> <p>LP Châteauneuf 36200 Argenton sur Creuse Tél : 02.54.24.00.63</p>	Académie	Vendredi 17 mai 2024	<p>Pour le retrait des dossiers, contactez-le CIRFA de Tours-Bureau Marine 60ter Bd Jean Royer 37000 TOURS. cirfa-marine-tours.sec.fct@intraedef.gouv.fr Tél : 02.34.53.80.66</p> <p>Modalités particulières de retour des dossiers : CIRFA Tours-Bureau Marine nationale</p>
<p>CAP Cuisine option Marine nationale</p> <p>LP Albert Bayet 37000 Tours Tél. 02.47.77.12.12</p>	Académie	Vendredi 17 mai 2024	<p>Retrait des dossiers après demande par mail, téléphone ou en main propre au CIRFA Tours – Bureau Marine nationale 60ter Bd Jean Royer 37000 Tours. cirfa-marine-tours.sec.fct@intraedef.gouv.fr Tél : 02.34.53.80.66</p> <p>Dépôt des dossiers par mail à l'adresse ci-dessus. En cas de difficulté, contacter maître DUVAL au 06 74 70 37 20.</p> <p>Recrutement sur dossier et entretien de motivation (à distance si nécessaire) sur convocation.</p>
<p>CAP Cuisine option Marine nationale</p> <p>LHT 41000 Blois Tél : 02.54.51.51.54</p>	Académie	Vendredi 17 mai 2024	<p>Pour le retrait des dossiers, contactez-le CIRFA de Tours-Bureau Marine 60ter Bd Jean Royer 37000 TOURS. cirfa-marine-tours.sec.fct@intraedef.gouv.fr Tél : 02.34.53.80.66</p> <p>Retour des dossiers : CIRFA Tours-Bureau Marine nationale</p>

SECTIONS ET ETABLISSEMENTS	AIRE DE RECRUTEMENT	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	MODALITES PARTICULIERES
<p>CAP Ebéniste</p> <p>LP Château Blanc 45120 Chalette-sur-Loing Tél. : 02.36.84.98.10</p>	<p>Académie + Départements limitrophes de Seine-et- Marne, Yonne et Essonne</p>	<p>Vendredi 17 mai 2024</p>	<p>Dossier de candidature à télécharger sur le site internet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 lettre de motivation manuscrite précisant l'intérêt pour cette filière et les démarches éventuellement effectuées pour confirmer ce choix d'orientation (stages chez des professionnels, participation à des concours, à des portes ouvertes, des forums, des expositions, etc.) ; - 1 curriculum vitae ; - La photocopie des 3 derniers bulletins scolaires à la date du dépôt de la candidature ; - Éventuellement photos de réalisations personnelles effectuées pendant les stages.
<p>CAP Ebéniste</p> <p>LP d'Arsonval 37510 Joué les Tours Tél. : 02.47.80.19.19</p>	<p>Académie</p>	<p>Vendredi 17 mai 2024</p>	<p>Dossier de candidature à télécharger sur le site Internet du lycée : https://lyceearsonval.wordpress.com</p>
<p>Bac Pro Artisanat et métiers d'arts, 3 options :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication visuelle plurimédia - Marchandisage visuel - Métiers de l'enseigne et de la signalétique <p>LP d'Arsonval 37510 Joué les Tours Tél. : 02.47.80.19.19</p>	<p>France</p>	<p>Vendredi 17 Mai 2024</p>	<p>Dossier de candidature à télécharger sur le site Internet du lycée : https://lyceearsonval.wordpress.com</p>
<p>Famille de métiers de l'hôtellerie et de la restauration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bac pro Commercialisation et services en restauration option Marine nationale - Bac pro Cuisine option Marine nationale <p>LP Châteauneuf 36200 Argenton sur Creuse Tél : 02.54.24.00.63</p>	<p>Académie</p>	<p>Vendredi 17 mai 2024</p>	<p>Pour le retrait des dossiers, contactez-le CIRFA de Tours-Bureau Marine 60ter Bd Jean Royer 37000 TOURS. cirfa-marine-tours.sec.fct@intra.def.gouv.fr Tél : 02.34.53.80.66</p> <p>Modalités particulières de retour des dossiers : CIRFA Tours-Bureau Marine nationale</p>

SECTIONS ET ETABLISSEMENTS	AIRE DE RECRUTEMENT	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	MODALITES PARTICULIERES
<p>Famille de métiers de l'hôtellerie et de la restauration</p> <p>- Bac pro Commercialisation et services en restauration option Marine nationale</p> <p>- Bac pro Cuisine option Marine nationale</p> <p>LP Albert Bayet 37000 Tours Tél. 02.47.77.12.12</p>	France	Vendredi 17 mai 2024	<p>Retrait des dossiers après demande par mail, téléphone ou en main propre au CIRFA de Tours-Bureau Marine</p> <p>60ter Bd Jean Royer 37000 TOURS cirfa-marine-tours.sec.fct@intra.def.gouv.fr Tél : 02.34.53.80.66</p> <p>Dépôt des dossiers par mail à l'adresse ci-dessus. En cas de difficulté, contacter maître Martini au 06 74 70 37 20.</p> <p>Recrutement sur dossier et entretien de motivation (à distance si nécessaire) sur convocation</p> <p>Possibilité d'intégrer le partenariat en 1^{re} et dans le cadre d'une 1^{re} passerelle</p>
<p>Famille de métiers de l'hôtellerie et de la restauration</p> <p>- Bac pro Commercialisation et services en restauration option Marine nationale</p> <p>- Bac pro Cuisine option Marine nationale</p> <p>LHT 41000 Blois Tél : 02.54.51.51.54</p>	Académie	Vendredi 17 mai 2024	<p>Pour le retrait des dossiers, contactez-le CIRFA de Tours-Bureau Marine</p> <p>60ter Bd Jean Royer 37000 TOURS. cirfa-marine-tours.sec.fct@intra.def.gouv.fr Tél : 02.34.53.80.66</p> <p>Retour des dossiers : CIRFA Tours-Bureau Marine nationale</p>
<p>Bac Pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique</p> <p>LP agricole 37400 Amboise Tél. : 02.47.23.35.50</p>	France	Vendredi 17 mai 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir le Galop niveau 5 - Test à cheval et questions techniques - Bulletins scolaires
<p>Famille « Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées »</p> <p>Bac Pro Maintenance des systèmes de production connectés option Marine nationale</p> <p>LP Maréchal Leclerc de Hauteclocque 45140 St Jean de la Ruelle Tél. : 02.36.86.49.00</p>	France	Vendredi 17 mai 2024	<p>Constitution d'un dossier de motivation (à retirer dans le collège d'origine).</p> <p>Entretien devant un jury d'admission composé de sous-officiers du CIRFA Marine et d'enseignants du lycée <u>le mercredi 29 mai 2024.</u></p>

SECTIONS ET ETABLISSEMENTS	AIRE DE RECRUTEMENT	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	MODALITES PARTICULIERES
<p>Famille « Métiers des transitions numérique et énergétique »</p> <p>Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés option Marine nationale</p> <p>LP Châteauneuf 36200 Argenton sur Creuse Tél. : 02.54.24.00.63</p>	France	Vendredi 17 mai 2024	<p>Pour le retrait des dossiers, contactez-le CIRFA de Tours-Bureau Marine 60ter Bd Jean Royer 37000 TOURS. cirfa-marine-tours.sec.fct@intradef.gouv.fr Tél : 02.34.53.80.66</p> <p>Modalités particulières de retour des dossiers : CIRFA Tours-Bureau Marine nationale 60ter boulevard Jean Royer 37000 Tours Tél : 02.34.53.80.66</p>
<p>Famille « Métiers des transitions numérique et énergétique »</p> <p>- Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés option Marine nationale</p> <p>- Bac pro Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique option Marine nationale</p> <p>LP Becquerel 37000 Tours Tél. 02.47.32.48.00</p>	France	Vendredi 17 mai 2024	<p>Recrutement sur dossier scolaire et lettre de motivation. Entretien possible devant une commission mixte (Marine / Education Nationale) qui se réunira vendredi 24 mai 2024.</p> <p>Dossier à demander et à déposer au : CIRFA Marine – RD 910 37076 Tours Cedex 2 Tél. : 02 34 53 80 37</p> <p>Conditions particulières : avoir la nationalité française, savoir nager, aptitude médicale.</p> <p>Attention : l'affectation définitive en 1^{er} MELEC ou CIEL est conditionnée par la procédure Affelnet en fin de 2^{de}.</p> <p>A l'issue de cette procédure, la commission mixte confirmera ou non l'affectation au sein du partenariat Marine Nationale / Education Nationale.</p>
<p>Bac Pro Photographie</p> <p>LP V. Laloux 37200 Tours Tél. : 02.36.93.66.10</p>	France	Vendredi 17 mai 2024	<p>Détail de la procédure et téléchargement des documents constitutifs du dossier de candidature depuis le site Internet du lycée www.lyceevictorlaloux.fr</p> <p>Dossier de candidature exclusivement numérique à réaliser et à envoyer à l'adresse suivante : ce.0370771m@ac-orleans-tours.fr</p> <p>Ce dossier est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 fiche de renseignements • 1 lettre de motivation • 1 questionnaire • 10 photos (production personnelle) • 10 photos sur thème imposé « instant décisif ». • La photocopie des bulletins de notes <p>Entretiens individuels début juin 2024</p>

SECTIONS ET ETABLISSEMENTS	AIRE DE RECRUTEMENT	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	MODALITES PARTICULIERES
<p>Bac Pro Technicien en prothèse dentaire</p> <p>LP V. Laloux 37000 Tours Tél. : 02.36.93.66.10</p>	France	Vendredi 17 mai 2024	<p>Détail de la procédure et téléchargement des documents constitutifs du dossier de candidature depuis le site Internet du lycée : www.lyceevictorlaloux.fr</p> <p>Dossier de candidature exclusivement numérique à réaliser et à envoyer à l'adresse suivante : ce.0370771m@ac-orleans-tours.fr</p> <p>Ce dossier est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 fiche de renseignements • 1 lettre de motivation • 1 questionnaire • La photocopie des bulletins de notes <p>Entretiens et tests 1^{re} quinzaine de juin 2024</p>
<p>Bac Pro Technicien en expérimentation animale</p> <p>LEGTA 41100 Vendôme Tél. : 02.54.67.44.00</p>	France	Vendredi 17 mai 2024	<p>Pour obtenir le dossier : contacter directement l'établissement par téléphone : 02 54 67 44 00 ou par courriel : legta.vendome@educagri.fr</p> <p>Documents à joindre au dossier : lettre de motivation et bulletins de 3^e.</p> <p>Entretien de sélection avec un jury composé d'un enseignant de matière technique et d'un enseignant de matière générale, le mercredi 29 mai sur convocation uniquement.</p>

Sectorisation des enseignements optionnels et 2^{de} STHR n'existant pas dans tous les départements à la rentrée 2024

ENSEIGNEMENT(S) OPTIONNELS OU 2 ^{DE} SPECIFIQUE	DEPARTEMENT D'ORIGINE DES ELEVES					
	CHER	EURE ET LOIR	INDRE	INDRE ET LOIRE	LOIR ET CHER	LOIRET
	18	28	36	37	41	45
Arts : danse → Lycée Marceau – Chartres	RECRUTEMENT ACADEMIQUE					
Création et culture - design	18	28	18 - 37 41 - 45	37	41	45
Ecologie-agronomie-territoires- développement durable	RECRUTEMENT NATIONAL					
2^{de} STHR → Lycée Jacques Cœur – Bourges → Lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme du Val de Loire – Blois → Lycée Hôtelier de l'Orléanais – Olivet	RECRUTEMENT ACADEMIQUE					

Recrutement au sein du département d'origine
 Recrutement élargi à un (des) autre(s) département(s)

Grille de lecture : les élèves originaires d'Eure-et-Loir (28) souhaitant se porter candidat pour l'enseignement optionnel « création et culture - design » sont prioritaires uniquement dans l'Eure-et-Loir (28). Les élèves originaires de l'Indre (36) pour l'enseignement optionnel « création et culture - design » sont prioritaires dans toutes les sections de l'académie.

CAP accueillant prioritairement des élèves issus de 3^e générale, prépa-métiers et CAP à public réservé

1. CAP accueillant prioritairement des élèves issus de 3^e générale et prépa-métiers

CAP	ETABLISSEMENTS
Agent de sécurité ¹	41. LP Ampère – VENDOME
Art et techniques de la bijouterie – joaillerie <i>option bijouterie – joaillerie</i> ¹	18. LP J. Guéhenno – ST AMAND MONTROND
Art et techniques de la bijouterie – joaillerie <i>option bijouterie-sertissage</i> ¹	18. LP J. Guéhenno – ST AMAND MONTROND
Art et techniques de la bijouterie – joaillerie <i>option polissage-finition</i> ¹	18. LP J. Guéhenno – ST AMAND MONTROND
Décoration en céramique	18. LP H. Brisson – VIERZON
Ébéniste ¹	37. LP d'Arsonval – JOUÉ-LES-TOURS 45. LP Château Blanc – CHALETTE-SUR-LOING
Tailleur de pierre	45 . Lycée Gaudier-Brzeska - SAINT JEAN-DE-BRAYE
Maintenance des véhicules <i>option A voitures particulières</i>	45. LP Maréchal Leclerc – SAINT JEAN-DE-LA-RUELLE
Maintenance des véhicules <i>option C motocycles</i>	37. LP Bayet – TOURS

2. CAP à public réservé

Les CAP non listés ci-dessus sont destinés à accueillir en priorité des élèves issus de 3^e SEGPA.

¹ Formations comportant des modalités particulières d'admission (cf. annexe 1)

Coefficients pour l'affectation en voie professionnelle

		DOMAINES PEDAGOGIQUES							
		FRANÇAIS	MATHEMATIQUES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	LV 1 LV 2	ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	ARTS PLASTIQUES MUSIQUE	PHYSIQUE-CHIMIE SVT TECHNO.	TOTAL DISCIPLINAIRE
DOMAINES PROFESSIONNELS									
20	Spécialités pluritechnologiques de la production	5	6	3	4	3	2	7	30
21	Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	4	5	3	3	4	3	8	30
22	Transformations	4	6	3	3	3	3	8	30
23	Génie civil, construction, bois	4	6	4	2	4	3	7	30
24	Matériaux souples	4	5	3	3	3	6	6	30
25	Mécanique, électricité, électronique	4	6	3	4	3	2	8	30
30	Spécialités plurivalentes des services	6	5	4	5	3	3	4	30
31	Echanges et gestion	6	5	4	5	3	3	4	30
32	Communication et information	6	4	3	5	3	5	4	30
33	Services aux personnes	5	4	3	3	4	4	7	30
34	Services à la collectivité	5	3	4	3	5	2	8	30

Liste des formations et domaines professionnels associés : pour les formations à recrutement particulier c'est la décision prise par la commission qui compte.

CAP	Code ¹	Domaines professionnels
Agent accompagnant au grand âge	33	Services aux personnes
Agent de propreté et d'hygiène	34	Services à la collectivité
Carrossier automobile	25	Mécanique, électricité, électronique
Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	33	Services aux personnes
Conducteur d'installations de production	20	Spécialités pluritechnologiques de la production
Constructeur de routes et d'aménagements urbains	23	Génie civil, construction, bois
Couvreur	23	Génie civil, construction, bois
Cuisine	22	Transformations
Décoration en céramique	22	Transformations
Ébéniste	23	Génie civil, construction, bois
Électricien	25	Mécanique, électricité, électronique
Équipier polyvalent du commerce	31	Echanges et gestion
Interventions en maintenance technique des bâtiments	23	Génie civil, construction, bois
Maçon	23	Génie civil, construction, bois
Maintenance des matériels (toutes options)	25	Mécanique, électricité, électronique
Maintenance des véhicules option motocycles	25	Mécanique, électricité, électronique
Maintenance des véhicules option voitures particulières	25	Mécanique, électricité, électronique
Menuisier aluminium-verre	23	Génie civil, construction, bois
Menuisier fabricant	23	Génie civil, construction, bois
Menuisier installateur	23	Génie civil, construction, bois
Métallier	25	Mécanique, électricité, électronique
Métiers de la mode - vêtement flou	24	Matériaux souples
Métiers de l'entretien des textiles option B pressing	23	Génie civil, construction, bois
Monteur en installations sanitaires	23	Génie civil, construction, bois
Opérateur/opératrice logistique	31	Echanges et gestion
Opérateur de service et relation client et livraison	31	Echanges et gestion
Peintre-applicateur de revêtements	23	Génie civil, construction, bois
Peintre automobile	25	Mécanique, électricité, électronique
Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)	22	Transformations
Tailleur de pierre	23	Génie civil, construction, bois

CAP agricole	Code ¹	Domaines
Métiers de l'agriculture	21	Agriculture, pêche, forêt et espaces verts
Services aux personnes et vente en espace rural	33	Services aux personnes

¹ Le code permet de consulter les coefficients d'affectation selon les domaines professionnels (page 1 de l'annexe IV)

Seconde professionnelle	Code¹	Domaines professionnels
Accompagnement, soins et services à la personne	33	Services aux personnes
Animation-enfance et personnes âgées	33	Services aux personnes
Artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement	24	Matériaux souples
Carrossier peintre automobile	25	Mécanique, électricité, électronique
Conducteur transport routier marchandises	31	Echanges et gestion
Construction des carrosseries	25	Mécanique, électricité, électronique
Hygiène, propreté, stérilisation	34	Services à la collectivité
Métiers de l'aéronautique	25	Mécanique, électricité, électronique
Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement	23	Génie civil, construction, bois
Métiers de l'alimentation	33	Services aux personnes
Métiers de la beauté et du bien-être	33	Services aux personnes
Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics	20	Spécialités pluritechnologiques de la production
Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique	30	Spécialités plurivalentes des services
Métiers de l'hôtellerie-restauration	33	Services aux personnes
Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules	25	Mécanique, électricité, électronique
Métiers de la couture et de la confection	24	Matériaux souples
Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels	25	Mécanique, électricité, électronique
Métiers de la relation client	31	Echanges et gestion
Métiers de la sécurité	34	Services à la collectivité
Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment	23	Génie civil, construction, bois
Métiers des industries graphiques et de la communication	32	Communication et information
Métiers des transitions numérique et énergétique	25	Mécanique, électricité, électronique
Métiers du cuir option maroquinerie	24	Matériaux souples
Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées	25	Mécanique, électricité, électronique
Modélisation et prototypage 3D	20	Spécialités pluritechnologiques de la production
Plastiques et composites	22	Transformations
Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques	22	Transformations
Technicien d'interventions sur installations nucléaires	34	Services à la collectivité
Technicien constructeur bois	23	Génie civil, construction, bois

¹ Le code permet de consulter les coefficients d'affectation selon les domaines professionnels (page 1 de l'annexe IV)

Seconde professionnelle agricole	Code¹	Domaines professionnels
Métiers de l'alimentation – bio-industries et laboratoire	22	Transformations
Métiers de la nature - jardin – paysage- forêt	21	Agriculture, pêche, forêt et espaces verts
Métiers des productions	21	Agriculture, pêche, forêt et espaces verts
Métiers du conseil-vente	21	Agriculture, pêche, forêt et espaces verts
Services aux personnes et animation dans les territoires	33	Services aux personnes



RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE-
VAL DE LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

**DEMANDE D'ASSOUPPLISSEMENT DE LA CARTE
SCOLAIRE POUR L'ENTRÉE EN CLASSE
DE 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**

Pour le département

Hors département

Elève :

NOM, Prénom :

Date de naissance :

Sexe : F M

N° INE :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Représentants légaux :

NOM, Prénom : NOM, Prénom :

.....

Adresse : Adresse :

.....

.....

Tél : Tél :

.....

Courriel : Courriel :

DEMANDE à retourner à l'établissement pour le 27 MAI 2024 - UN DOSSIER PAR VŒU

**Réservé à la
DSDEN**

<p>Etablissement actuel : Nom : Ville : Classe d'origine : <input type="checkbox"/> 3^e <input type="checkbox"/> 2^{de} GT Boursier : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Lycée de secteur :</p>	<p>Lycée demandé au titre de l'assouplissement de la carte scolaire : Enseignements optionnels : Code vœu (à renseigner par le collègue) <input type="text"/></p>	<p>Avis Critère bonifications :</p>
<p>Motif de la demande</p>	<p>Pièces justificatives à joindre</p>	
<p><input type="checkbox"/> Elève souffrant d'un handicap</p>	<p><input type="checkbox"/> Décision de la commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées</p>	
<p><input type="checkbox"/> Elève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé</p>	<p><input type="checkbox"/> Certificat médical (sous pli confidentiel)</p>	
<p><input type="checkbox"/> Elève dont un frère ou une sœur sera encore scolarisé-e dans l'établissement souhaité à la rentrée 2024</p>	<p><input type="checkbox"/> Certificat de scolarité 2023/2024</p>	
<p><input type="checkbox"/> Elève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité</p>	<p><input type="checkbox"/> Justificatif de domicile</p>	
<p><input type="checkbox"/> Elève qui doit suivre un parcours scolaire particulier (activité artistique ou sportive à proximité ...)</p>	<p><input type="checkbox"/> Toute pièce permettant de justifier la demande (justificatif d'inscription dans une association...)</p>	

J'ai bien noté que : les demandes d'affectation dans le cadre de l'assouplissement de la carte scolaire sont satisfaites **dans la seule limite de la capacité d'accueil des établissements.**

L'accès à un établissement par assouplissement de la carte scolaire **ne garantit pas une place en internat** dans cet établissement.

A Le,

Signature des représentants légaux

Inscrire nom et prénom (obligatoire) Signature :

1-

2-

A Le,

.....

Signature du chef d'établissement

Inscrire nom et prénom (obligatoire) :

.....

Signature :

Logo ou cachet de
l'établissement

**DEMANDE D'ASSOULPISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE POUR
L'ENTRÉE EN CLASSE DE 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**

Coordonnées de
l'établissement

Rentrée scolaire septembre 2024

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom et prénom de l'élève

Dans le cadre de la procédure d'affectation en classe de 2^{de} générale et technologique pour la rentrée 2024, vous avez formulé une demande d'assouplissement de la carte scolaire.

J'accuse réception de votre dossier, déposé en date du auprès du collège

Le présent document ne prévaut pas d'une décision conforme à vos vœux.
La notification d'affectation au lycée qui vous sera remise à compter du 26 Juin 2024, vaudra notification de l'accord ou du refus de votre demande d'assouplissement à la carte scolaire.

Date, qualité, signature

Procédure pour les élèves qui résideront ailleurs qu'au domicile des représentants légaux à la rentrée prochaine

L'article L. 131-4 du code de l'éducation précise : "Sont personnes responsables, pour l'application du présent chapitre [obligation scolaire], les parents, le tuteur ou ceux qui ont la charge de l'enfant, soit qu'ils en assument la charge à la demande des parents, du tuteur ou d'une autorité compétente, soit qu'ils exercent sur lui, de façon continue, une autorité de fait".

L'article D. 211-11 du code de l'éducation dispose : "(...) Dans la limite des places restant disponibles après l'inscription des élèves résidant dans la zone normale de desserte d'un établissement, des élèves ne résidant pas dans cette zone peuvent y être inscrits sur l'autorisation du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie, dont relève cet établissement. (...)". La condition de l'inscription repose donc sur le lieu de résidence qui est, sauf exception, celui des responsables de l'élève.

Au vu de ces dispositions, si le lieu de résidence déclaré est différent de celui des responsables légaux, le dossier doit comprendre **un justificatif sur le contexte familial et/ou la situation juridique de l'enfant** qui permettrait de déroger au lieu de résidence. Chaque situation fait l'objet d'un examen individuel.

Aussi, lorsqu'une famille informe l'établissement que leur enfant résidera à la rentrée prochaine ailleurs qu'au domicile familial, il leur est demandé de constituer un dossier comprenant les documents suivants :

- un courrier des représentants légaux expliquant les raisons à l'origine du changement de résidence de l'élève (exemple : contraintes professionnelles) accompagné des pièces justificatives (ex : attestation d'employeur) ;
- une attestation sur l'honneur de la ou des personnes qui hébergeront l'élève, accompagnée d'un justificatif de domicile.

L'ensemble de ces documents est transmis par l'établissement à la DSDEN du département d'origine pour étude.

Si la situation familiale justifie le changement de résidence de l'élève, sa nouvelle adresse est prise en compte pour sa future affectation. L'établissement d'origine veille alors à saisir le **code zone géographique correspondant à l'adresse personnelle de l'élève au 1^{er} septembre 2024**. L'élève est traité à égalité avec les élèves du secteur.

DÉCLARATION DE RÉSIDENCE

A compléter par le (les) représentant(s) légal (aux) de l'enfant

Identité de l'élève :

NOM, Prénom :

Sexe : F M

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Etablissement actuel :

>> Indiquer nom et adresse de l'établissement

.....

.....

.....

 Académie d'Orléans-Tours Autre académie :

Classe :

Représentants légaux :

NOM, Prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

Tél :

Courriel :

NOM, Prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

Tél :

Courriel :

Etablissement et classe ou section demandés pour la prochaine rentrée :

Indiquer nom et adresse de l'établissement

.....

.....

.....

Classe ou section demandée :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

<< Préciser la spécialité

Raison(s) invoquée(s) :

.....

.....

.....

.....

(Joindre obligatoirement un courrier explicatif et les pièces justificatives)

Le,..... Signature des représentants légaux

	Inscrire nom et prénom (obligatoire)	Signature électronique (facultatif)
Représentant légal 1

Représentant légal 2
----------------------	-------	-------

Pièces à joindre impérativement à votre demande :

- Attestation sur l'honneur de la personne qui prend en charge l'élève accompagnée d'un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, avis d'imposition, facture téléphone ligne fixe, etc.)

Conformément à l'Article 441-7 du code Pénal, **toute fausse déclaration entraînerait d'éventuelles poursuites.**

Passage d'élèves entre les établissements du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et ceux du Ministère de l'Éducation nationale

L'affectation des élèves passant d'un établissement de l'Éducation nationale à un établissement de l'enseignement agricole et vice-versa est prononcée par le DASEN (formation d'accueil de l'Éducation nationale), ou par le DRAAF (formation d'accueil de l'enseignement agricole).

Certains vœux d'affectation peuvent correspondre aux situations suivantes :

- Elèves des établissements de l'Éducation nationale souhaitant entrer dans l'une des classes suivantes de l'enseignement agricole : 1^{re} année de CAP agricole, 2^{de} professionnelle agricole, 2^{de} générale et technologique, 1^{re} générale, 1^{re} STAV ou 1^{re} professionnelle agricole.
- Elèves des établissements de l'enseignement agricole souhaitant entrer dans l'une des classes suivantes de l'Éducation nationale : 1^{re} année de CAP, 2^{de} professionnelle, 2^{de} générale et technologique, 1^{re} générale, STI2D, ST2S, STL, STMG, STD2A, STHR ou 1^{re} professionnelle.

Il est recommandé aux élèves qui envisagent une orientation vers l'enseignement agricole de prendre contact avec l'établissement scolaire agricole souhaité.

TYPE D'ETABLISSEMENT	ÉDUCATION NATIONALE →	ENSEIGNEMENT AGRICOLE
Collège	5 ^e , 4 ^e	4 ^e de l'enseignement agricole 3 ^e de l'enseignement agricole
	3 ^e	CAP agricole 2 ^{de} professionnelle agricole 2 ^{de} générale et technologique
	3 ^e SEGPA et EREA	CAP agricole 2 ^{de} professionnelle agricole
Lycée d'enseignement général et technologique	2 ^{de} générale et technologique et 2 ^{de} STHR	1 ^{re} générale 1 ^{re} STAV
Lycée professionnel	3 ^e prépa-métiers	CAP agricole 2 ^{de} professionnelle agricole

TYPE D'ETABLISSEMENT	ENSEIGNEMENT AGRICOLE →	ÉDUCATION NATIONALE
Lycée d'enseignement général et technologique agricole et/ou Lycée professionnel agricole	3 ^e de l'enseignement agricole	CAP 2 ^{de} professionnelle 2 ^{de} générale et technologique
	2 ^{de} générale et technologique	1 ^{re} générale 1 ^{res} STI2D, ST2S, STL, STMG, STD2A, STHR

Remarque : Certaines formations peuvent comporter des modalités particulières d'admission.

Cf. annexe I : « Formations comportant des modalités particulières d'admission »



Elève :

NOM, Prénom :

Date de naissance :

Sexe : F M

N° INE :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Représentants légaux :

NOM, Prénom :

.....

.....

Adresse :

.....

.....

.....

Tél :

Courriel :

.....

NOM, Prénom :

.....

.....

Adresse :

.....

.....

.....

Tél :

Courriel :

.....

Année 2023 – 2024

Scolarité actuelle :

3^e générale

3^e prépa-métiers

3^e SEGPA

3^e de l'enseignement agricole

Autre

Etablissement actuel :

>> Indiquer nom et adresse de l'établissement

.....

Académie d'Orléans-Tours

Autre académie :

Raison de votre candidature dans l'académie d'Orléans-Tours :

Déménagement

>> Joindre les justificatifs

Domicile principal dans l'académie d'Orléans-Tours

>> Joindre les justificatifs

Formation demandée inexistante dans l'académie d'origine

Autre

Demande d'assouplissement de la carte scolaire Oui - Non

Situation médicale particulière ? Oui - Non

Si vous avez coché « oui », vous devez **impérativement** prendre contact avec le médecin scolaire.

Les vœux :

Vous pouvez indiquer 10 vœux, (8 pour les élèves scolarisés en 3^e SEGPA, ULIS, pour permettre l'ajout de deux vœux supplémentaires après la sécurisation) pour entrer en : 2^{de} générale et technologique (2^{de} GT), 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP en établissement public, privé, MFR ou en CFA.

Attention :

- Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans un **établissement privé**, vous devez obligatoirement effectuer des démarches auprès de l'établissement d'accueil.
- Vous avez choisi l'apprentissage comme modalité de formation : vous devez prendre **contact avec le CFA** et rechercher un contrat d'apprentissage. Le vœu apprentissage de votre enfant est saisi à titre informatif.

Rappel : Pour une demande en 2^{de} GT ou 2^{de} STHR, vous devez indiquer au moins un vœu de 2^{de} GT correspondant au lycée de secteur (ou selon le cas, dans chacun des lycées du multi-secteur).

Vœux par ordre de préférence	Indiquer vos choix de : - Enseignements optionnels pour la classe de 2 ^{de} GT (1) - Intitulé de la seconde professionnelle - Intitulé du CAP	Apprentissage (2)	Établissement de formation (Nom – Ville – Département)	Réservé à l'administration
				Code vœu
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

(1) Pour la 2^{de} GT : à compléter, uniquement si vous choisissez un des enseignements optionnels suivants : Arts (plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre) ; LCA (latin ou grec), Création Culture Design, Biotechnologies, Sciences et laboratoire)

(2) Pour la voie professionnelle, si vous avez choisi l'apprentissage comme modalité de formation, vous devez l'indiquer par une croix.

Mentions légales :

- le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse est responsable de l'application Affelnet-Lycée.

- l'application Affelnet-Lycée a pour finalité de faciliter la gestion de l'affectation des élèves en classes de seconde et première professionnelles, secondes générales et technologiques et en première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) par le biais d'un algorithme. Elle a également une finalité statistique.

- les services gestionnaires de l'affectation de la DSDEN et du rectorat, l'établissement d'accueil dans lequel sera prononcée l'affectation et l'établissement d'origine ou le CIO fréquenté sont les destinataires des données de l'affectation. Les personnes habilitées du ministère sont destinataires des données statistiques.

- les droits dont disposent les personnes à l'égard de ces données (droit d'opposition, d'accès, de rectification, de suppression) s'exercent auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale, représentant du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

- les informations recueillies sont conservées dans une base active pendant une durée d'un an, puis sont versées dans une base d'archives intermédiaires pour une durée d'un an supplémentaire, sauf dans l'hypothèse où un recours administratif ou contentieux serait formé, nécessitant leur conservation jusqu'à l'issue de la procédure.

**DOSSIER DE CANDIDATURE APRES LA 3^E
RENSEIGNÉ EN CAS D'APPEL REJETÉ**

Elève :

NOM, Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Sexe : F - M

Date de naissance :

N° INE :

Représentants légaux :

NOM, Prénom : NOM, Prénom :

.....

Adresse : Adresse :

.....

.....

Tél : Tél :

.....

Courriel : Courriel :

Si votre appel est rejeté :

Vous demandez le maintien en classe de 3^e

Attention si votre enfant a déjà bénéficié d'un maintien cette année, cette possibilité ne vous est pas offerte

Vous vous conformez à la décision du chef d'établissement : 2^{de} professionnelle

Vous vous conformez à la décision du chef d'établissement : 1^{re} année de CAP

Merci de bien vouloir indiquer les vœux de votre enfant dans le cas d'une demande d'admission en 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP dans le tableau en page 2 de ce document.

Les vœux :

Vous indiquez jusqu'à 10 vœux pour entrer en 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP dans un établissement public ou privé sous contrat.

Attention :

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans un **établissement privé**, vous devez obligatoirement avoir effectué une 1^{re} démarche auprès de l'établissement d'accueil.

	Spécialité de bac pro/famille de métiers ou Spécialité de CAP	Apprentissage	Établissement (Nom – Ville – Département)	Réservé à l'administration
				Code vœu
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Date et signature des représentants légaux :

